



 CITOYENNETÉ

Commission de contrôle - régularité de la liste électorale

En vue des élections européennes, participez à la commission de contrôle de la liste électorale le vendredi 3 mai.

Mis en ligne le 11 avril 2019

Le code électoral prévoit qu'une commission de contrôle doit se réunir au moins une fois par an pour s'assurer de la régularité de la liste électorale.

Cette année, en vue des élections européennes, elle aura lieu le vendredi 3 mai - 9h30 au Centre administratif afin d'examiner la régularité des inscriptions/radiations et de s'assurer de la régularité des listes électorales.

Cette commission de contrôle sera composée de :

M.LANTERI Gérard, Adjoint au Maire

M.DIONNET François, Conseiller municipal délégué

Mme NEBIE Ghislaine, Conseillère municipale

M.LE BOZEC Serge, Conseiller municipal

Mme HODE Laurence, Conseillère municipale

A noter que les réunions de commission de contrôle sont ouvertes au public.



MAIRIE DE LIVRY-GARGAN
3, PL. FRANÇOIS-MITERRAND - B.P. 56 - 93891
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43